

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONITEUR SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 49 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. mat.	Express.
3 — 52 — —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 27 — matin,	Express-Poste.	6 — 23 — soir,	Omnibus.
9 — 4 — —	Omnibus.	9 — 28 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 2 minut. matin,	March.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* contient un nouveau rapport adressé à l'Empereur par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics sur les voies de communication propres à faciliter le transport de la houille sur les lieux de consommation. Dans ce document se trouvent exposées les bases du projet qui doit être soumis à la chambre afin de faire arriver, au plus bas prix possible, la houille sur les points multipliés où la réclament les besoins de l'industrie. — Havas.

Nous sommes en mesure de placer sous les yeux de nos lecteurs la dépêche que le ministre des affaires étrangères a adressée à l'ambassadeur de France à Vienne, et dont les journaux n'avaient reproduit jusqu'ici qu'une analyse très-incomplète. (*Le Pays*.)

« Paris, le 31 janvier 1860.

« Monsieur le marquis, ma dépêche précédente vous a fait connaître les propositions dont le gouvernement de Sa Majesté Britannique a pris l'initiative au sujet de l'Italie, ainsi que l'accueil qu'elles ont reçu de moi, conformément aux ordres de l'Empereur. Nous avons le ferme espoir que le cabinet de Vienne appréciera le caractère de nos réponses, et les sentiments de franchise et de loyauté qui nous les ont inspirées.

« En prenant possession de mes fonctions dans les conjonctures actuelles, je me trouve en présence d'une situation difficile dont la prolongation offrirait les plus graves dangers pour l'Europe, et j'ai dû me préoccuper, avant tout, des moyens d'y mettre un terme. Des entretiens que j'ai eus avec mon prédécesseur, et de l'étude attentive des documents à laquelle j'ai apporté un esprit dégagé de toute prévention, il est résulté pour moi une conviction que mon devoir était de ne pas dissimuler à l'Empereur, et Sa Majesté m'a autorisé à m'en ouvrir sans détour avec vous.

« Sans remonter plus loin dans le passé, je prends les faits à la date même de la signature des préliminaires de Villafranca.

« Au lendemain de cet événement mémorable,

l'Empereur, encore tout plein, si j'ose ainsi parler, des souvenirs de son entrevue avec son auguste adversaire de la veille, caractérisait, dans une proclamation adressée à son armée, le résultat qu'il croyait avoir obtenu, sans pousser plus loin la guerre, grâce à la modération des deux souverains.

« Les bases de la paix sont arrêtées avec l'empereur d'Autriche, disait Sa Majesté le 13 juillet dernier. Le but principal de la guerre est atteint : l'Italie va devenir pour la première fois une nation... La Vénétie reste, il est vrai, sous le sceptre de l'Autriche; elle sera néanmoins une province italienne... Les gouvernements restés en dehors du mouvement ou rappelés dans leurs possessions comprendront la nécessité de réformes salutaires... L'Italie, désormais maîtresse de ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même si elle ne progresse pas régulièrement dans l'ordre et la liberté.

« En prononçant ces paroles, Monsieur le marquis, l'Empereur nourrissait l'espoir que l'organisation nouvelle de l'Italie pourrait se concilier avec la restauration, sous certaines conditions déterminées, des anciennes dynasties. Sa Majesté aimait surtout à penser que les chefs de ces dynasties iraient eux-mêmes au-devant des difficultés qu'il leur fallait surmonter pour ramener les dispositions de leurs sujets, et qu'un temps précieux ne serait point perdu. Au contraire, que s'est-il passé? Les anciens gouvernements demeurés en possession de leurs Etats n'ont opéré aucune des réformes que l'Empereur avait en vue.

« Le Saint-Siège, tout en se montrant plus disposé à déférer sur ce point à nos conseils, a cru devoir ajourner indéfiniment la réalisation de ses promesses. Le gouvernement autrichien a gardé le silence sur les intentions généreuses qui avaient été manifestées à l'Empereur à l'égard du gouvernement de la Vénétie. Le duc de Modène a voulu rentrer de force dans ses Etats, et le grand-duc de Toscane, avant de prendre une résolution que les intérêts de sa maison le pressaient d'adopter sans retard, a attendu qu'une assemblée se fût réunie pour proclamer sa déchéance. La situation générale, en un mot, se trouvait déjà grave-

ment compromise, lorsque les négociations pour la signature du traité de paix se sont ouvertes à Zurich.

« Le gouvernement de l'Empereur, néanmoins, fidèle à ses promesses, a hautement admis la réserve des droits dynastiques en Toscane, à Modène et même à Parme, bien que rien n'eût été convenu à Villafranca en faveur du duc Robert.

« Pendant que ce gage était donné par le gouvernement de l'Empereur dans les stipulations de Zurich, deux envoyés, M. le comte de Reiset d'abord, et un peu plus tard M. le prince Poniatowski, que ses relations anciennes en Toscane accréditaient particulièrement pour cette mission, étaient chargés de se rendre dans l'Italie centrale afin d'y porter des conseils et d'y prodiguer des exhortations. L'impression que leur langage et leurs démarches ont causée suffit assurément pour en démontrer la sincérité. J'en appelle sans crainte sur ce point aux informations que la cour de Vienne a pu recueillir. Pénétré du vif désir, non-seulement de remplir ses promesses, mais de travailler efficacement au succès d'une combinaison qui lui semblait propre à assurer la tranquillité et l'indépendance de l'Italie, le gouvernement de l'Empereur n'a pas hésité à compromettre sa popularité. Le langage qu'il tenait à la même époque à Turin était empreint d'une égale fermeté. Tous ses efforts ont échoué devant la résistance des populations.

« Après avoir ainsi multiplié ses démarches pour amener la réconciliation des princes avec leurs peuples, le gouvernement de Sa Majesté, en présence de l'inefficacité de ces diverses tentatives, et voyant la combinaison qu'il avait promis de seconder plus vivement repoussée, en raison même de son insistance à la faire accepter, avait pensé que l'autorité de l'Europe assemblée aurait réalisé l'objet qu'il se proposait. Voulant, avant toute chose, accomplir ses engagements et désespérant de triompher, sans le concours des autres cabinets, de l'opposition qu'il rencontrait dans l'Italie centrale, il avait donc provoqué la réunion d'un congrès. Mieux qu'aucune autre puissance, l'Autriche con-

FEUILLETON

LE MAJOR AUTRICHIEN.

(Suite.)

— Ne craignez rien, Monsieur, vous avez encore une demi-heure pour le départ, dit la femme du notaire, et je ne vous demande que dix minutes.

— La brave créature à laquelle échoit le profit de votre bonne inspiration, reprit-elle, a été fort bien élevée; sa mère, qu'elle a encore, a fréquenté le plus grand monde. Elle est née, comme je vous le disais, au palais de Versailles. Son père était capitaine aux gardes du corps; on le nommait le comte de la Haye. Lorsque survint la révolution, rang, position, fortune, tout s'écroula. Le comte, dénoncé au comité du Salut-Public, périt sur l'échafaud. Ses biens furent confisqués, et l'argent dont un banquier était dépositaire disparut dans le gouffre d'une faillite. Il fallut travailler. Vous savez ce que vaut le travail des femmes, surtout quand elles n'ont à leur service qu'une aiguille habituée aux travaux de fantaisie. M^{me} de la Haye et sa fille, toutes les deux courageuses et résignées, adroites, habiles, ont longtemps défié le besoin. A voir leur intérieur et leur tenue, on eût cru qu'elles ne demandaient à leurs doigts qu'un appoint, tandis qu'ils suffisaient à tout. Mais l'âge vint pour la mère; la maladie s'en mêla. Tout le poids du ménage

tomba sur la fille. D'une santé délicate, frêle et nerveuse, M^{lle} de la Haye, voyant le résultat de ses efforts insuffisants, s'ingénia à tirer parti de son éducation. Elle essaya d'avoir des leçons; elle se fit dame de compagnie d'une grosse créature enrichie dans je ne sais quel vulgaire commerce. Dieu sait ce qu'elle eut à souffrir! Jugez-en par un fait. Habituellement cette femme se faisait faire de longues lectures; c'était un moyen de digestion et une préparation à la méridienne. Quand elle s'endormait, la pauvre lectrice, à bout d'haleine, croyait pouvoir s'arrêter. Mais le silence avait la propriété de réveiller son cerbère, qui trouvait fort impertinent qu'on ne berçât plus son sommeil. Si, parfois, l'assoupissement ne venait pas, cette femme regardait aux fenêtres, allait, venait, faisait tapage et forçait sa malheureuse compagne à ses deux heures de lecture dans le vide. Jugez du reste! Plus tard, les profits de cette tyrannie disparaissant, il fallut aviser. La vue baissait; M^{lle} de la Haye ne put coudre que des ouvrages grossiers; elle se multiplia. Chez les uns, elle gardait les maisons, surveillait les récoltes; chez les autres, elle se chargeait des enfants. Mais le gain allait en raison inverse des efforts. Tout ce qui restait des splendeurs d'autrefois, les objets de prix, les petits meubles d'affection, enfin ce qui avait une valeur s'en alla pièce à pièce. La vie de ces deux femmes est un prodige de frugalité; je n'y croirais pas, si je n'en avais entendu le décompte. Il y a des oiseaux qui dépen-

sent davantage, et cependant ce dénûment a toujours un vernis de dignité qui rend impossible l'aumône ordinaire. La bienfaisance officielle se scandaliserait ou ferait des phrases, sans parler de ses enquêtes souvent blessantes, avant de laisser tomber une obole dans une main qui se fermerait plutôt que de recevoir de la sorte. J'ai de la peine, moi-même, à faire accepter quelque chose, et, quand on y consent, il faut que je demande un service en échange.

Cette pauvre demoiselle a des délicatesses merveilleuses. Les dates aimées, les anniversaires joyeux ou sombres, ne la prennent jamais au dépourvu. Elle trouve moyen de devenir la créancière de ceux qui l'obligent, à force de gratitude, de dévouement, d'ingénieux stratagèmes et de bons offices.

— Mais c'est une perle rare que vous me signalez là, dit M. Haller.

— Certes, aussi je ne la montre pas aux esprits assez mal construits pour ne donner leur pitié ou leur intérêt qu'au haillon sordide, aux pieds nus, à la mendicité importune et nonchalante, prodigue de plaintes et souvent hypocrite, qui touche des rentes inscrites au grand livre de l'aumône.

— Eh quoi! pas un parent pour tendre la main à ces nobles créatures!

— Elles avaient naguère leur beau-frère et oncle, M. de Séricourt...

naît la persévérance avec laquelle nous avons poursuivi ce plan de conduite. Elle sait aussi combien nous avons regretté les objections que la convocation des plénipotentiaires a soulevées quand déjà ils étaient sur le point de se réunir.

» Le gouvernement de l'Empereur, monsieur le marquis, s'est ainsi trouvé en face de l'hypothèse que la cour de Vienne savait depuis longtemps que nous ne pouvions ni ne voulions aborder, celle de l'emploi de la force pour imposer une solution.

» Je ne dirai rien qui étonne l'Autriche, encore moins voudrais-je laisser échapper un seul mot susceptible de la blesser; mais cette puissance pourrait-elle être chargée de procéder elle-même à la restauration des dynasties dépossédées sans que le résultat de la guerre ne fût anéanti et son but désavoué? La France, à son tour, pourrait-elle, sans démentir ses principes, faire violence aux populations? Je laisse à la loyauté de M. le comte de Rechberg le soin de répondre à ces questions. Ainsi, dans les deux sens, impossibilité morale d'agir.

» C'est ici le lieu, au surplus, de signaler un fait nouveau. On aurait pu croire, par le souvenir de ce qui s'est passé il y a dix ans, que l'anarchie déborderait dans l'Italie centrale et que l'esprit dissolvant de la démagogie ne tarderait pas à tout envahir. Ces appréhensions ne se sont pas encore vérifiées, et, à quelque influence que ce résultat, selon les opinions diverses, puisse être attribué, ce qui est certain, c'est que l'ordre, en définitive, a généralement régné nonobstant l'excitation des circonstances et l'irrégularité des pouvoirs. Le spectacle inattendu offert par l'Italie, en surprenant les uns, a inspiré aux autres des sympathies, et ce dernier sentiment s'est fait jour dans une partie de l'Europe avec une force qu'il n'y a pas à méconnaître. De là une situation que ni le gouvernement de l'Empereur, ni l'Autriche, à raison des conséquences qui découleraient d'une appréciation erronée des dispositions de l'opinion publique, ne sauraient ne pas prendre en très-sérieuse considération.

» A Dieu ne plaise, monsieur le marquis, que nous ne soyons aussi convaincus que personne de la sainteté des engagements! Mais la France s'est-elle obligée à rétablir à tout prix et par tous les moyens possibles sur leurs trônes les dynasties de Parme, de Modène et de Toscane? Les stipulations de Villafranca ni celles de Zurich n'ont assurément une telle portée. La France n'a promis que son concours moral, concours dont il lui faut bien, après six mois d'efforts, constater l'impuissance. Son regret, que le cabinet de Vienne n'en doute point, est sincère et profond; le gouvernement de l'Empereur l'exprime sans hésitation; mais force lui est de compter avec des difficultés insurmontables et dont le gouvernement autrichien lui-même, comme l'annonce une communication récente de M. le prince de Metternich, renonce à espérer la solution par l'influence d'un congrès.

» Faut-il s'arrêter indéfiniment devant un tel obstacle? Faut-il fermer les yeux sur des dangers que cet état d'incertitude fait peser sur l'Europe entière? Faut-il laisser tout au hasard, au risque de voir des sentiments purement révolutionnaires se substituer forcément à des sentiments que nous ne demandons

pas à l'Autriche d'approuver, mais qu'elle ne saurait demander non plus à un gouvernement sorti du suffrage populaire de condamner d'une manière absolue? A ce jeu périlleux, les idées monarchiques, qui n'ont cessé jusqu'ici de caractériser le mouvement italien, feraient bientôt place à des idées d'une autre nature. Les populations finiraient par s'habituer à un régime auquel il ne manquerait plus que son vrai nom, régime qui trouverait comme une raison d'être dans des traditions anciennes dont la trace n'est pas encore effacée dans certaines parties de la Péninsule.

» Je ne suppose pas, monsieur le marquis, que ces considérations ne se soient jamais présentées à l'esprit de l'empereur François-Joseph, et elles ne devaient pas échapper à celui de l'Empereur Napoléon.

» Du moment où l'emploi d'une force étrangère est exclu de toutes les combinaisons, comment donc sortir de cette impasse? La conviction profonde du gouvernement de l'Empereur est que la dernière des quatre propositions anglaises peut servir à en indiquer le moyen. Il sait que cette conviction, fût-elle partagée par la cour de Vienne, elle ne saurait le proclamer. Ce qu'il espère de sa sagesse, c'est que si la différence des principes peut et quelquefois doit conduire à des appréciations différentes, il n'est pas nécessaire qu'il en résulte, lorsque l'honneur est sauf des deux parts, des conflits désastreux et si éloignés des intentions de la France et de l'Autriche.

» Ecartons pour un instant les incidents, et allons droit au point de fait qui domine la situation. L'Italie, pendant des siècles, a été un champ ouvert à une lutte d'influence entre la France et l'Autriche; c'est ce champ qu'il faut à jamais fermer. Si l'une des deux puissances anciennement rivales faisait un sacrifice qui dût profiter directement à l'autre; si la domination de l'Italie changeait seulement de mains devait encore nous appartenir pour un temps, la question se présenterait sous un aspect qui rendrait toute discussion oiseuse et stérile. Ce n'est pas ainsi que le débat est posé. La France ne cherche pas à se substituer à l'Autriche en Italie, c'est l'Italie elle-même qu'il s'agit de constituer comme un intermédiaire, comme une sorte de terrain désormais impénétrable à l'action tour à tour prédominante et toujours précaire de l'une ou l'autre des deux puissances.

» En dehors d'une pareille solution qui, je ne fais aucune difficulté d'en convenir, n'est pas, sinon quant à son esprit, du moins quant à sa modalité, celle qui avait été prévue à Villafranca et à Zurich, j'en cherche vainement une autre qui ne contienne pas les éléments de nouveaux orages pour l'avenir. Que cette solution, au contraire, s'accomplisse, je ne dirai pas avec l'assentiment du cabinet de Vienne, assentiment que le gouvernement de l'Empereur ne cherche pas à obtenir, mais sans son opposition formelle, et l'œil le plus pénétrant ne saurait désormais découvrir une cause de conflit ultérieur entre la France et l'Autriche. Il n'est plus, en effet, un seul intérêt considérable en Europe au sujet duquel il ne leur soit facile de s'entendre.

» A cette identité d'intérêts, je suis autorisé, par l'Empereur, à le proclamer, il se joindrait de sa part le sentiment d'une estime particulière pour le sou-

verain et le gouvernement qui, dans des circonstances aussi délicates et aussi solennelles, feraient preuve à son égard d'un bon vouloir que Sa Majesté saurait toujours apprécier. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, s'il s'associait à la combinaison proposée par le gouvernement de S. M. Britannique, le gouvernement de l'Empereur tiendrait à honneur d'entourer l'exécution de toutes les garanties de sincérité désirables, et que si une chance quelconque de restauration restait encore aux dynasties dépossédées, nous veillerions scrupuleusement à ce qu'elle ne leur fût point enlevée.

» Vous remarquerez, monsieur le marquis, que je ne vous ai point parlé jusqu'ici de la situation des Romagnes; c'est que cette question n'a pas été l'objet, comme celle des duchés, de stipulations expresses entre la France et l'Autriche. Je me réserve de la traiter dans une prochaine dépêche. Je n'hésite pas, toutefois, à vous dire, dès aujourd'hui, que si, en se reportant aux actes internationaux auxquels la cour de Vienne a été partie au même titre que nous, le gouvernement de l'Empereur ne peut considérer la possession des Légations par le Saint-Siège que sous un point de vue temporel, il n'en déplore pas moins amèrement que la cour de Rome, sourde à ses avis, et l'on peut même dire avec plus de raison indifférente aux conseils unanimes de l'Europe depuis 1831, comme à la leçon des événements, ait laissé arriver les choses au point où elles sont, et que nous nous prêterions encore, à la seule condition que le principe de non-intervention de la part des puissances étrangères fût maintenu, à tous les tempéraments et à toutes les combinaisons qui seraient jugés propres à préparer une solution moins radicale que le démembrement.

» Vous voudrez bien, monsieur le marquis, donner lecture de cette dépêche à M. le comte de Rechberg, et lui en remettre copie, s'il vous en exprime le désir.

» Agréé, etc.

Signé : TROUVENEL.

L'ALLIANCE AUSTRO-RUSSE.

Le *Morning-Chronicle* publie un article sur le traité d'alliance qu'il soutient devoir exister entre la Russie et l'Autriche. Cet article, que nous publions sous toutes réserves, n'est que l'écho d'une rumeur que nous croyons sans fondement.

« Dans notre seconde édition de samedi, nous disions, d'après une nouvelle de Vienne puisée à une source certaine : Il n'y a plus désormais à douter du fait que la Russie a décidé de renouveler son ancienne alliance avec l'Autriche, aux conditions d'un traité préparé par M. de Balabine et par le comte de Rechberg. Ce traité est à la veille d'être signé et sera porté à Saint-Petersbourg par le prince Alexandre de Hesse. A la nouvelle du départ du prince pour la capitale de la Russie, on pourra annoncer que le document a reçu les signatures nécessaires. Nous avons d'excellentes raisons pour croire que les dispositions en seront conformes à ce qui suit :

1° Les plus amples concessions, relativement à tout ce qui concerne les Lieux-Saints à Jérusalem, seront faites par l'Autriche à la Russie; 2° En vue d'éventualités dont la réalisation est fort probable, l'Autriche consent à conformer sa politique à celle

— M. de Séricourt! s'écria M. Haller en faisant un soubresaut. Pardon, Madame, reprit-il, pour mon interjection et ma pantomime! c'est bien de Séricourt que vous venez de dire?

— Certainement.

— Et ce M. de Séricourt n'était-il pas officier de cavalerie dans les armées de l'Empire français? demanda M. Haller avec anxiété.

— Capitaine de hussards.

— C'est cela même, ou il faudrait... Mais voyons, Madame, connaissiez-vous cet objet? ajouta M. Haller en tirant de sa poche l'ivoire qui avait provoqué son voyage, et en le présentant à la femme du notaire.

M^{me} Clary l'examina rapidement.

— J'ai certainement vu et tenu cela chez M^{me} de la Haye. Cette petite peinture était au trumeau de la cheminée. Un beau jour elle disparut. Comme j'en soupçonnais la raison, je me gardai bien d'en parler.

— Par hasard, en auriez-vous connu l'origine?

— Très-bien.

— Mais alors, comment une femme Cottureau, je crois, a-t-elle pu le vendre à un collectionneur?

— Par la raison toute simple que cette femme rendait quelques services à M^l de la Haye quand il s'agissait surtout de trouver des ressources de cette nature.

— Tout s'explique maintenant. Je suis certainement sur la voie.

— Quelle voie? est-ce que, par hasard, vous connaissez ma protégée?

— Moi, Madame, pas du tout! Mais c'est bien mieux. Je suis son débiteur à discrétion, son obligé personnel et par héritage; si je suis le mari d'une bonne et excellente créature, le père de notre Christian, c'est indirectement à cette famille que je le dois.

— Allons, reprit M^{me} Clary, dont la curiosité était vivement excitée, voici les rôles intervertis; c'est vous qui savez le plus curieux de l'histoire. Bien plus, vous y prenez un personnage.

En ce moment, la pendule se mit à sonner.

— C'est l'heure du départ, Monsieur, dit M^{me} Clary d'une voix dolente, et juste au moment le plus curieux.

— Tous les trains du monde peuvent partir sans moi, car je reste, dit M. Haller. Il faut que je sache ce que je suis venu savoir. Me permettez-vous, Madame, d'attendre jusqu'à demain pour ajouter à votre récit le chapitre qui lui manque?

— Il le faut bien; mais je vous déclare que ma curiosité est trop excitée pour vous le laisser oublier.

— D'ailleurs, c'est le moins que je fasse, puisque je vous dois d'avoir rencontré la bonne voie. A demain donc, Madame.

V.

Le lendemain, de bonne heure, M. Haller se présentait dans l'humble logement occupé par les deux femmes.

Il y resta plus de deux heures. Disons que toutes ses présomptions se trouvèrent littéralement vérifiées.

En sortant, le digne homme n'avait plus seulement la physionomie satisfaite de celui qui s'acquitte d'une dette de reconnaissance. Une animation extraordinaire accentuait ses traits; il y avait de la fièvre dans sa démarche, dans ses mouvements; il n'était plus l'homme placide et méthodique d'aparavant. Il oublia ses habitudes, déjeûna à la hâte et crayonna, entre deux services, un billet qu'il fit porter chez M. Clary. Il s'excusait de partir brusquement et sans dégager sa parole, en annonçant que sous peu il y ferait honneur; qu'aparavant il avait une conclusion à donner à l'aventure, et qu'il n'avait pas un moment à perdre.

En effet, M. Haller se pressa, courut presque, et se jeta dans le premier train qui descendait vers Paris.

Chose inouïe, et qui, pour ceux dont M. Haller était connu eût semblé impossible, au lieu de rentrer chez lui, ne fût-ce que pour y faire connaître son retour, il se fit conduire à une autre gare, dès son arrivée à celle de Strasbourg, et ne revint que le lendemain soir d'une nouvelle excursion.

Malgré sa fatigue et sa précipitation, M. Haller paraissait enchanté, ravi; il fredonnait d'un ton allégre, le sourire dans les yeux et sur les lèvres.

Ce fut ainsi qu'il revint enfin dans la rue Saint-Dominique. Il sauta au cou de sa femme avec une impétuosité d'a-

de la Russie, quant aux provinces danubiennes et à la Savoie; 3° En compensation de ces concessions dans l'Orient et sur le Danube, la Russie garantira à l'Autriche l'intégrité de son territoire, y compris la Hongrie et la Vénétie, contre l'insurrection et les ennemis étrangers.

» Nous ajoutons les observations suivantes qui nous étaient suggérées par la gravité de ce fait :

« Cet important changement dans les affaires est menaçant pour la paix de l'Europe. Personne ne manquera de voir dans une telle alliance la terrible probabilité d'une guerre qui doit ébranler l'Europe jusque dans ses fondements. L'Autriche et la Russie réunies essaieront d'accomplir ce que ni l'une ni l'autre n'a pu réussir à faire séparément. L'Angleterre et la France, gardiennes de la paix et de la civilisation en Europe, doivent maintenant, agissant dans une étroite union, arrêter le courant du despotisme et des agrandissements ambitieux. Espérons qu'on ne laissera pas grandir la tache que nous apercevons à l'horizon et qu'on ne lui laissera pas prendre les proportions d'un nuage chargé prêt sans cesse à éclater et à lancer sur nous les foudres de la tyrannie. La protection de notre gouvernement et de celui de la France sera avidement recherchée par ceux que menace cette alliance de sinistre augure. Il ne faut pas qu'ils aient en vain compté sur nous. Il faut agir avec promptitude et énergie, c'est le seul moyen d'écarter le danger. »

» Après plus mûre réflexion, nous ne voyons pas la plus petite raison pour modifier notre première impression. Au contraire, cette nouvelle alliance entre l'Autriche et la Russie vient prouver la vérité de ce que nous répétons, il y a quelque temps : Il existe contre la cause du progrès et de la liberté une vaste et ténébreuse conspiration qui menace la paix de l'Europe. Nos lecteurs comprendront, une fois de plus, les motifs qui nous ont engagés à adresser récemment des avertissements au peuple de l'Angleterre et à ses représentants, pour les mettre en garde contre les manœuvres d'un parti qui, chez nous, agit de concert avec le complot étranger.

» La triomphante majorité de samedi matin va, pour le moment, paralyser tous les mouvements des conspirateurs. Les étrangers auront fait un faux calcul en comptant sur l'aide des tories anglais. Ce n'est pas à dire que l'opposition n'essaiera pas de faire réussir les plans de l'Autriche en cherchant à faire repousser le budget et le traité et en provoquant ainsi une rupture entre la France et l'Angleterre; mais l'opinion publique fera bonne justice de ces machinations.

» D'un autre côté, la position des tories anglais, dont la tactique vient d'être condamnée d'une manière si énergique par la chambre des représentants, se trouve moralement ravallée par la découverte de ce pacte entre l'Autriche et la Russie. Ils ont dernièrement perdu le pouvoir à cause de leurs opinions autrichiennes. Ils en sont maintenant à jamais bannis par un ostracisme permanent et c'est une juste punition des efforts qu'ils ont faits pour détruire la grande œuvre entreprise par la France et l'Angleterre pour la liberté de l'Italie. Nous les avons avertis du sort qui les attendait et qui les écrase aujourd'hui. » — Havas.

dolescent et la regarda dans les yeux d'un air triomphant.

M^{me} Haller était stupéfaite.

— Que s'est-il donc passé? dit-elle d'un ton presque fâché, je ne croyais pas qu'un voyage d'affaires pût engendrer tant de bonne humeur!

— Il y a affaires et affaires, dit-il d'un ton composé. Tu sauras tout. D'abord, quoi de neuf ici?

— Hélas! ce pauvre Christian fait pitié, malgré l'enjouement de sa cousine Claudia...

— Elle est donc arrivée?

— Le lendemain de ton départ, avec sa mère, M^{me} de Rosheim.

— C'est le ciel qui l'envoie! Tu dis que Claudia, malgré ses charmes et sa gaieté...?

— La pauvre petite n'a pu tirer son cousin de sa taciturnité. Elle est désolée de son accueil.

— Nous y mettrons ordre. Il faut absolument qu'elle fasse sortir notre Achille de sa tente, ou elle ne serait pas femme.

— Y songes-tu! une pareille confiance, à elle, quand nous voulons précisément en faire la femme de Christian.

— Justement! si Christian n'avoue rien à sa cousine, c'est qu'il commencera à revenir à nous, et dans le chemin de nos espérances.

— Et si, au contraire, il raconte ses peines et leur cause à Claudia? la pauvre enfant sera bien flattée de la confiance! C'est le meilleur moyen de mettre entre les

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, 27 février. — Il y a eu une espèce de panique à la Bourse d'aujourd'hui, par suite de la nouvelle annonçant l'augmentation des forces militaires du Piémont.

Madrid, 27 février. — L'escadre espagnole a bombardé Larache et Arcilla, faisant éprouver de grands dommages à ces places. Les navires espagnols n'ont eu que de légères avaries. Seulement devant Larache un homme a été tué et plusieurs ont été contusionnés. On dit aujourd'hui que Rabat a été également bombardé. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Hier matin, un épouvantable accident a jeté le deuil dans une honnête famille de notre ville et la consternation dans la rue de l'Ancienne-Messagerie. Le sieur Touzeau, pour restaurer une fenêtre de grenier, vieux style, avait établi un échafaudage dans les jambages de la fenêtre, s'élevant au-dessus de l'entablement de la maison. A peine la journée commencée, les pierres furent soulevées par le poids de Touzeau, s'affaissèrent sur lui et le précipitèrent sur le pavé.

Le pauvre homme était horriblement mutilé, et malgré les soins de MM. Bossard et Bouchard, il a succombé presque aussitôt.

VILLE DE SAUMUR. — SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.

PROGRAMME DU DEUXIÈME CONCERT

De la 3^e année musicale (1859-1860).

Samedi 3 mars 1860, à 8 heures 1/2 précises.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1^o Ouverture du *Philtre*. AUBER.
- 2^o *Souvenirs de Donizetti*, nouvelle fantaisie pour violoncelle, composée et exécutée par M. VAN GELDER.
- 3^o Variations sur l'air des *Diamants de la Couronne*, chantées par M^{lle} François AUBER.
- 4^o *Feuillet d'album*, pensée fugitive de Stéphen Heller, arrangée pour le violoncelle, exécutée par M. VAN GELDER.
- 5^o *Prélude de Bach*, avec chœur et orchestre. GOUNOD.

DEUXIÈME PARTIE.

- 6^o Ouverture du *Siège de Corinthe*. ROSSINI.
- 7^o Cinquième concerto pour piano et orchestre HERZ.
- 8^o Bolero des *Vêpres Siciliennes*, chanté par M^{lle} François. VERDI.
- 9^o Fantaisie pour violoncelle et piano. SERVAIS.
- 10^o Romance, chantée par M^{lle} François
- 11^o Chansonnettes, chantées par M.

Le sieur CHAGNAUD, André, matelot, que l'on présume être en ce moment à Saumur, est invité à se présenter à la Mairie pour affaire qui le concerne.

L'Union bretonne raconte en ces termes une expérience pyrotechnique faite sur la Loire, à Nantes, par M. le comte de Nettancourt.

Vers sept heures du soir, le temps était calme. M. le comte de Nettancourt plongea dans l'eau une

deux jeunes gens un nouvel obstacle.

— Un de plus après l'autre, un X en sus dans le problème, qu'importe. Tu seras de mon avis quand je t'aurai tout dit. Dès à présent, j'ai mon plan. Entre nous et nos cousines, il y a les éléments d'un conseil de famille. J'y ferai comparaître M. Christian.

— Ah ça, es-tu fou?

— Je puis le paraitre, mais jamais je n'ai été plus raisonnable. Laisse-moi faire et arrange-toi de façon à me seconder. Je te garantis une solution.

— Mais tout cela m'a l'air d'une comédie, fit M^{me} Haller qui n'était pas convaincue.

— Va toujours, puisque tu seras au courant dès que j'aurai le temps de te mettre au fait.

— Pourquoi ne pas le prendre tout de suite?

— Parce que je sors, parce que mes instants sont comptés, et parce qu'aujourd'hui et demain je ne m'appartiens pas. Au revoir!

Après avoir de rechef embrassé sa femme, M. Haller sortit de nouveau.

Comme elle l'avait prévu, M^{me} Haller ne sut rien par la cousine. Christian résista à toutes les calineries de la jeune fille qui s'acquitta pourtant, en conscience, de sa mission. Le jeune homme nia son secret; il nia son affaiblissement, ses tristesses et leurs effets. Il n'avait jamais, disait-il, été plus gai et plus heureux.

(La suite au prochain numéro.)

boîte de fer blanc profonde environ de 20 à 30 centimètres et large de 15 tout au plus; aussitôt la surface du fleuve, dans un espace assez étendu, se couvrit d'une flamme très-intense, qui dérivait avec le courant de l'eau et jetait mille étincelles de couleurs variées comme des feux de Bengale. La flamme, qui projetait sur les objets environnants une lumière assez vive, dura deux minutes environ. L'expérience fut répétée en plongeant le vase à une grande profondeur sous l'eau. Le liquide incandescent en s'échappant de la boîte vint à la surface, mais à quelques mètres du lieu où on l'avait immergé: il avait naturellement dévié sous l'eau.

Maintenant ce feu, que son auteur appelle feu phosphorescent, est-il le feu des Grecs ou grégeois, comme on l'appelle encore? Celui-ci, comme le feu grégeois, s'active au contact de l'eau, ou plutôt, ce qui est peut-être différent, il brûle malgré l'eau. Joinville et tous les historiens des croisades prétendent qu'on projetait le feu grégeois à de très-grandes distances à l'aide d'arbalètes et de mortiers: ainsi, au combat de Damiette, il tourbillonnait dans l'air et retombait en faisant entendre une affreuse détonation.

Le feu de M. de Nettancourt ne nous semble pas pouvoir être ainsi projeté au loin; de plus, il n'est pas incendiaire, et certes il n'eût point aidé Constantin Pogonat à brûler la flotte des Sarrasins dans l'Hellespont, comme le fit le feu grégeois; car le liquide de M. de Nettancourt est allé toucher les murailles d'une sapine sans y mettre le feu, sans même les noircir.

L'inventeur de cette découverte ne lui donne d'autre mérite que de pouvoir éclairer la nuit une très-grande surface de l'eau, dans un combat naval ou dans les opérations d'un sauvetage.

Du reste, M. de Nettancourt produit un fait: l'inflammabilité d'un liquide sur l'eau. Il laisse au temps et aux hommes de science le soin d'en découvrir l'application.

Pour chronique locale: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 28 février. — Le *Globe* se dit autorisé à annoncer que le gouvernement autrichien a déclaré sans fondement la nouvelle donnée par le *Morning-Chronicle* d'une alliance entre l'Autriche et la Russie. Le même journal dément également la nouvelle que la France aurait demandé que Modène et Parme fussent annexés au Piémont, que la Toscane pût élire un souverain et que la Romagne fût abandonnée à ses destinées.

Londres, 28 février. — Aujourd'hui dans la chambre des Communes, M. Kinglake, malgré la demande de M. Milnes d'ajourner sa proposition, persiste à demander communication de la copie de la correspondance échangée entre la France, l'Angleterre et le Piémont relativement à l'annexion de la Savoie et de Nice à la France.

Londres, 29 février. — Le *Morning-Post* dit qu'il n'existe aucune raison d'être alarmé de l'annexion de la Savoie, attendu qu'elle ne se fera pas sans le consentement des puissances.

Le *Times* dit que l'annexion de la Savoie serait regrettable; cependant elle ne serait pas d'une importance vitale assez grande pour que les Anglais ou d'autres commençassent la guerre. Aucun anglais n'y songe. Le *Times* blâme les phrases trop fortes de lord John Russell, lorsqu'il a exposé les conséquences de l'annexion.

* Le *Daily-News* dit que la nouvelle de l'alliance Austro-Russe est fautive.

Le *Morning-Chronicle* maintient la nouvelle de l'alliance de la Russie et de l'Autriche, et il nie être l'organe de l'ambassade française. — Havas.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Mars.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes. 17 c. 50 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes. 15 c. » m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes. 12 c. 50 m.

BOURSE DU 28 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 68 50

4 1/2 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 98 00

BOURSE DU 29 FÉVRIER.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 68 15.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 97 95.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e BODIN, avoué à Saumur, et de M^e AUDOUIN, notaire à Nueil-sous-Passavant.

VENTE

DE

BIENS DE MINEURS

Situés commune de Saint-Georges-Châtelais.

L'adjudication aura lieu en la salle de la mairie de Tancoigné, et par le ministère de M^e AUDOUIN, notaire à Nueil sous-Passavant, le dimanche vingt-cinq mars mil huit cent soixante, à midi.

DÉSIGNATION.

1^{er} LOT.

Un corps de bâtiment, situé à Méa, commune de Saint-Georges-Châtelais, composé d'une grange, une écurie, un fenil, une cave, un pressoir, usage au puits, une cour et une pièce de terre, dite les Ardrillons, d'une contenance cadastrale de dix-neuf ares, joignant le chemin et Binet.

Mise à prix : huit cents francs, ci. 800 f.

2^e LOT.

Un morceau de terre, dit les Houcheres, ou la Gâtine, situé même commune, d'une contenance de vingt-quatre ares soixante-dix centiares, joignant le chemin au midi, et au nord et au levant Courant.

Mise à prix : quatre cents francs, ci. 400

3^e LOT.

Un autre morceau de terre, situé sur la Prée-Rouleau, dit les Rues, même commune, d'une contenance de soixante-dix-huit ares, joignant au nord un chemin, et au midi les héritiers Bascher.

Mise à prix : mille francs, ci. 1,000

4^e LOT.

Environ vingt ares vingt centiares de terre, même commune, nommés les Basses-Varenes, joignant d'un côté Huet, d'autre côté l'ar-

A reporter. 2,200 f.

Report. 2,200 f.
ticle ci-après, et au bout un chemin.

Mise à prix : trois cents francs, ci. 300

5^e LOT.

Environ six ares vingt centiares de terre, au canton des Rues, même commune, joignant d'un côté Perroteau, d'autre côté René Courant.

Mise à prix : cent francs, ci. 100

TOTAL DES MISES A PRIX : deux mille six cents francs, ci. 2,600 f.

PROCÉDURE.

L'adjudication aura lieu en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur, en date du seize février mil huit cent soixante, après communication à M. le Procureur impérial, sur la requête présentée par le sieur Jean Nain, journalier, demeurant au bourg et commune de Cléré, agissant au nom et comme tuteur naturel et légal de Célestine, Jean-Louis-Désiré et Marie Nain, ses trois enfants mineurs, issus de son mariage avec Céleste Richard, sa femme, décédée le dix-neuf mai dernier, et ayant pour avoué M^e Bodin ;

En présence de : 1^o la dame veuve Richard, sans profession, demeurant à la Guiche, commune de Genneton, aïeule desdits mineurs ; 2^o Pierre Richard, cultivateur, demeurant à la Genaie, commune de Saint-Maurice-la-Fougereuse ; 3^o Jeanne Richard, épouse de Louis Taillée, fermier, demeurant à la Guiche, commune de Genneton, et celui-ci pour la validité ; 4^o Jacqueline Richard, femme de Pierre Charrault, fermier, demeurant au Pressoir, commune du Voide, et celui-ci pour la validité ; 5^o Marie Richard, femme de Pierre Binet, cultivateur, demeurant commune de Saint-Georges-Châtelais ;

« Tous les sus-nommés, parties intervenantes en qualité de co-propriétaires par indivis avec les mineurs Nain, des biens compris dans les deuxième, troisième, quatrième et cinquième lots, comme provenant de la communauté qui a existé entre la dame veuve Richard, sus-nommée, et le sieur Pierre Richard, leur père et aïeul, et de la succession de celui-ci, » — comparant par ledit M^e Bodin, avoué ;

Et aussi en présence du subrogé-tuteur des mineurs Nain, ou celui-ci dûment appelé ;

Ledit jugement a commis M^e Au-

donin, notaire à Nueil, pour procéder à l'adjudication, et a fixé les mises à prix.

S'adresser, pour plus amples renseignements :

1^o Audit M^e AUDOUIN, notaire à Nueil, dépositaire du cahier des charges ;

2^o A M^e BODIN, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Fait et rédigé à Saumur, le premier mars mil huit cent soixante, par l'avoué soussigné.

R. BODIN.

Enregistré à Saumur, le premier mars mil huit cent soixante, f^o , v^o , c^o . Reçu deux francs vingt centimes, décime compris. (99)

Signé : TOUCHARD.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 4 mars 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur GALLÉ, aubergiste à Saumur, faubourg des Ponts, rue de la Visitation, à la vente publique aux enchères de son mobilier, à la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite.

Il sera vendu :

Buffet de salon, armoire, table de nuit et autres, draps, serviettes, essuie-mains, effets à usage d'homme et de femme, chaises, tabourets, verrerie, bouteilles vides, fûts, batterie de cuisine et quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

1^o UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Située à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

Cette maison, devant laquelle est une belle cour d'entrée, comprend :

Au rez-de-chaussée : vestibule, salle à manger, à la suite une galerie vitrée donnant sur le jardin, office, cuisine ; à côté de la salle à manger une grande pièce à cheminée, avec cabinet ; sous la cuisine une cave voûtée, à côté une pompe ; à gauche de la cour un serre-bois.

Au 1^{er} étage : vestibule, salon, chambre à coucher avec cabinet de toilette, une autre chambre à coucher,

donnant sur le jardin, avec cabinet de toilette et lieux à l'anglaise ; deux autres chambres à coucher avec cabinet de toilette ; escalier de service, mansarde et greniers. — Jardin de deux ares vingt centiares, derrière la maison ; lieux d'aisances ;

Au bout du jardin, une cave ou serre-bois avec grenier au-dessus.

Au midi de la maison, et au bout de l'allée qui la sépare de celle qu'occupait M. Léger, une écurie avec grenier au-dessus, et un espace de terrain où l'on pourrait faire une belle remise.

2^o Une autre MAISON, joignant la précédente, et qui était occupée par M. Léger.

Cette maison se compose de 2 corps de bâtiment, avec cour entre les deux.

Le 1^{er} bâtiment, sur la rue, comprend, au rez-de-chaussée, deux pièces séparées par un corridor et un cabinet ; au 1^{er} étage, deux chambres à cheminée ; au 2^e, une chambre et greniers ; cave et puits dans la cour.

Le 2^e bâtiment comprend, au rez-de-chaussée, une cuisine et une écurie ; au premier, une chambre à cheminée avec grand cabinet de toilette ; même disposition au 2^e étage. — Latrines.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n^o 8. (524)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10.

S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36. (69)



Saumur, P. GODET, imp.

7^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

ABONNEMENTS

Un an. 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS. } 13f. 10f.
Corse, Algérie. }
Étranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La France élégante n'a plus besoin aujourd'hui de justifier son succès toujours croissant et la place importante qu'elle occupe au premier rang des publications du même genre : l'accueil qu'elle a reçu lui est un sûr garant des sympathies nombreuses qu'elle a fait naître, et elle ne négligera rien pour se maintenir dans la voie d'améliorations qu'elle a inaugurée. — En paraissant deux fois au lieu d'une, elle a trouvé le secret, non-seulement de doubler le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1^o 24 numéros, format grand in-8^o,

édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur ; — 2^o 28 à 30 gravures de modes colorées, inédites, dessinées par M^{me} HÉLOÏSE LELOIR ; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre ; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants ; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie colorée ou de dessins pour crochet, filet et tricot ; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano ; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffit de citer les écrivains qui y concourent pour nous dispenser de tout éloge.

La France élégante a publié l'année dernière :

Le Capitaine Simon, par Paul Féval; Delphine, par M^{me} Clémence Robert; Berthe, par Pierre Zaccone; elle commence en ce moment la publication

d'Un Roman de M^{me} la C^{te} DASH

qui sera suivi de Nouvelles de MM. Des Essarts, Elie Berthet, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Jules Sandeau, Etienne Enault, Jules Kergomard, Ponson du Terrail, Edmond About, Pierre Zaccone, M^{me} Anaïs Ségalas, comtesse Dash, Clémence Robert, Maria Delcambre, etc.

Il n'est point de recueils de ce genre qui puissent offrir une pareille réunion de talents divers et réellement distingués.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,